

SERVITUDES DONNEES A TITRE REGLEMENTAIRE

	DESCRIPTION DE LA SERVITUDE	ORGANISMES GESTIONNAIRES
A1	Servitude relative à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier	Ministère de l'Agriculture Service des Forêts Office National des Forêts Centre Aubenas
A4	Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau (voir textes joints)	Ministère de l'Agriculture Service Aménagement DDA - Privas
AC 1	Servitude de protection des Monuments Historique	Direction de l'Urbanisme et des Paysages SDA - Privas
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels	Idem
EL2	Défense contre les inondations servitudes en zones submersibles	Ministère des Transports Service de la Navigation Rhône-Saône - 2, rue de la Quarantaine - 69321 Lyon 01
EL3	Navigation intérieure - Servitude de halage et de marche pieds	Idem
TS1	Servitudes de protection des installations sportives (loi de 1941 et 1984)	Direction des sports DDJS - Privas
	Servitudes relatives au Plan Départemental de randonnée - arrêté préfectoral du 31 mars 1982 (voir texte joint)	Préfecture de l'Ardèche
	Servitude du rayon de 50 m autour de la station d'épuration communale circulaire du 10.06.76 relative à l'assainissement des agglomérations	D.D.A.S.S Privas
	Servitudes relatives aux chemins de fer	Ministère des Transports "Direction Régionale des transports intérieurs" SNCF région de Lyon Division de l'Equipement DV 24 10 cours de Verdun 69286 LYON CEDEX 2
	Servitudes de protection des sites archéologiques	Direction des antiquités historiques et préhisto- riques - 23 rue Roger Radisson - 69322 LYON